



Direction de l'instruction publique et de la culture
Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle
Section des écoles professionnelles

Kasernenstrasse 27
Case postale
3000 Berne 22
+41 31 633 87 00
mba@be.ch
www.bkd.be.ch

Simone Grossenbacher
+41 31 633 87 53
simone.grossenbacher@be.ch

Direction de l'instruction publique et de la culture, Kasernenstrasse 27,
Case postale, 3000 Berne 22

A l'intention

- du président du Conseil pour la formation professionnelle, Ruedi Flückiger
- du directeur de PME bernoises, Christoph Erb
- des représentants et représentantes régionaux
- des directeurs et directrices des écoles professionnelles du canton de Berne
- des présidents et présidentes des conseils des écoles professionnelles

Berne, juin 2020

Projet « Ecoles professionnelles 2020 » – prochaines étapes

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet « Ecoles professionnelles 2020 », des analyses ont été réalisées selon un processus coopératif avec les directions d'école et les groupes d'intérêts clés et des solutions possibles pour optimiser le système de répartition des métiers dans le canton de Berne ont été mises au point. Il est ressorti de ces travaux qu'environ 120 métiers sont répartis de façon appropriée entre les différentes écoles du canton et que la répartition d'une vingtaine de métiers devait être réexaminé. Fin janvier 2020, une variante technique pouvant servir de base pour la future répartition des métiers a été discutée d'un œil critique avec les directions d'école et les groupes d'intérêts. Ces derniers ont ensuite eu la possibilité de prendre position sur les variantes suivantes proposées :

- a. Clore le projet sur la base de l'état actuel
- b. Chercher des solutions pragmatiques là où des mesures s'imposent à court terme, projet dans le cadre de la réforme « Employé-e-s de commerce 2022 »
- c. Poursuivre le projet « Ecoles professionnelles 2020 » dans sa globalité et définir des mandats de projets pour la phase de conception
- d. Autres propositions

Au total, 26 parties ont eu la possibilité de rendre leur prise de position auprès de l'OMP. Sur les 24 parties ayant donné leur avis, six se sont contentées de répondre qu'elles ne choisissaient pas explicitement de variante parce qu'elles n'étaient pas directement concernées. Les 18 parties restantes se sont exprimées comme suit :

- 10 ont voté pour la poursuite du projet dans sa globalité (variante c)
- 2 ont proposé d'autres idées (variante d)
- 2 souhaitaient limiter le projet aux mesures urgentes (variante b)
- 2 souhaitaient clore le projet (variante a)
- 2 organes interrogés n'ont pas trouvé de consensus

Le 4 mars 2020, les retours ont été discutés avec les directions d'école en présence de la Conseillère d'Etat Christine Häslér et il a été décidé de suivre la majorité. Le mandat a été donné à la direction de projet de planifier les étapes suivantes. Cependant, en raison de la pandémie de coronavirus, les écoles ont dû fermer le 13 mars et les écoles comme l'OMP ont dû redéfinir leurs priorités ce qui a eu des répercussions sur l'avancée du projet. Veuillez nous en excuser.

Depuis que les écoles ont rouvert le 6 juin 2020, nous pouvons de nouveau nous consacrer davantage aux projets en cours. Le projet « Ecoles professionnelles 2020 » a été mené consciemment de manière participative. En accord avec Christine Häslar, nous tenons à continuer sur ce modèle. Nous vous prions donc une nouvelle fois de prendre position. Nous prévoyons deux solutions :

1. Solution prioritaire : durant le second semestre 2020, nous souhaitons reprendre le projet « Ecoles professionnelles 2020 » sous une forme allégée, à savoir avec trois sous-projets : bilinguisme (Seeland, Biel/Bienne, Jura bernois), écoles proposant la formation d'employé-e de commerce (dans le cadre de la réforme) et régionalisation de la formation d'assistant-e socioéducatif/ve. Nous voulons commencer la planification à l'automne 2020, en incluant les groupes d'intérêts actuels et les OrTra concernées. La phase de lancement aura lieu à compter de janvier 2021, avec pour objectif la mise en œuvre à la rentrée scolaire 2022.
2. Solution alternative : nous suspendons le projet « Ecoles professionnelles 2020 » jusqu'à ce que les entreprises aient clarifié les effets à court et moyen termes de la pandémie de coronavirus sur leur situation économique et qu'elles aient effectué les éventuels changements structurels nécessaires.

Quelle que soit la variante, nous garantissons aux écoles que l'organisation des écoles pour l'année 2020-2021 sera réalisée conformément à la planification prévue à l'automne 2019.

Nous vous prions de nous envoyer votre prise de position sur les deux variantes d'ici le 31 août 2020, si possible sous forme électronique à l'adresse abs.mba@be.ch.

Simone Grossenbacher, cheffe de la Section des écoles professionnelles (simone.grossenbacher@be.ch, tél. 031 633 87 53) se tient à votre disposition pour toute question.

Dans l'attente de vous retrouver bientôt en personne, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Office des écoles moyennes et
de la formation professionnelle



Theo Ninck
Chef de l'office